

## SAINT-JEAN-LA-POTERIE... VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Le dimanche 11 avril dernier, l'association «villes et villages où il fait bon vivre» dévoilait son palmarès dans le Journal du dimanche.

Les villages au sens de ce classement concernaient les communes de moins de 2 000 habitants.

Saint-Jean-la-Poterie a obtenu la place très honorable de 332ème sur 34 837 communes, se situant ainsi parmi les 4 villages morbihannais et 26 villages bretons classés dans le top 500.

La sélection s'est faite selon 183 critères objectifs publiés tout au long de l'année 2020 par l'Insee ou par des organismes étatiques. Ces critères concernent la qualité de vie, la sécurité, les commerces et services, les transports, la santé, l'éducation, la solidarité mais aussi le taux de chômage, l'espérance de vie, la proximité d'une gare, d'un hôpital, la présence d'écoles, et la nouveauté 2020 : la couverture Internet.

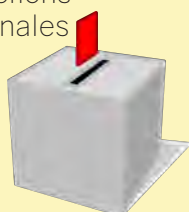
## Journée Citoyenne

Une journée citoyenne "entretien, sécurisation et valorisation des sentiers" est organisée le samedi 5 juin.

La municipalité invite tous les Potians soucieux de la propreté, la protection et la conservation de ces chemins à venir la rejoindre à 8h30 à la mairie. Inscriptions souhaitées à l'accueil de la mairie.

## DERNIERS JOURS POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

Depuis la mise en place du répertoire électoral unique, les inscriptions peuvent se faire jusqu'à quelques semaines avant la tenue d'un scrutin. Afin de participer aux élections départementales et régionales qui auront lieu les 20 et 27 juin, vous avez jusqu'au vendredi 14 mai pour vous inscrire !



## EDITO

Mes chers concitoyens,

Outre les solidarités de proximités entre voisins, amis, familles et connaissances... la crise sanitaire que nous traversons est également l'occasion de voir à l'œuvre la solidarité intercommunale. En effet, Redon Agglomération agit concrètement au service de toutes les communes du territoire.

Prenons deux exemples parmi d'autres : En plus de jouer un rôle d'intermédiaire important dans les premiers approvisionnements du printemps 2020, Redon Agglomération a décidé de participer aux dépenses supplémentaires qui doivent être supportées par les communes en votant une aide de 1€ / habitant. Cette somme, de 1 500 € pour la commune, permet notamment de compenser une partie des dépenses supplémentaires engendrées par les contraintes sanitaires.

Second exemple : Face aux difficultés et aux balbutiements de la prise de rendez-vous en ligne pour la vaccination, de nombreuses personnes se sont trouvées dépourvues. L'intercommunalité, en lien avec le CH de Redon-Carentoir, a permis aux communes de bénéficier d'un certain nombre de créneaux de vaccinations. A ce jour, nous avons pu, grâce à leur soutien, proposer à une quarantaine d'habitants éligibles, présentant en priorité des difficultés à se déplacer et ne pouvant s'appuyer sur des proches, de se faire vacciner.

S'agissant des affaires communales, suite à la distribution des questionnaires avec le bulletin municipal, un peu plus d'une centaine de réponses nous sont parvenues. L'échantillon est suffisant pour obtenir des résultats représentatifs. Merci à tous ceux qui ont pris un peu de leur temps pour y répondre ! Vient maintenant le temps de la compilation des données et de leur exploitation, dont les résultats permettront d'enrichir l'analyse des besoins sociaux.

Alexis Matull

## Agenda

**Dimanche 27 juin**

**Vide grenier de l'école Saint - Joseph - Rue de la mairie**

**Dimanche 4 juillet**

**Pique nique communal - La grée des moulins**

**Dimanche 18 juillet**

**Balade potière - Départ 10h00 devant le Patiau**

**Samedi 25 juillet**

**Soirée catch professionnel (\*sur réservation) - Place de la mare**

**Dimanche 22 août**

**Balade potière - Départ 10h00 devant le Patiau**

**Dimanche 22 août**

**Exposition de véhicules anciens - Place Renaudeau**

**Samedi 28 août**

**Soirée country (avec repas sur réservation) - Parking du 20 juillet 1850**

**Samedi et dimanche 25 et 26 septembre**

**Fête des Lises - Cirque des Lises**

*Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.  
Le programme détaillé des animations estivales sera distribué prochainement*



## Page facebook



De nombreux internautes possèdent aujourd'hui un compte facebook. Saint-Jean-la-Poterie a désormais sa propre page facebook afin de vous informer des actualités de la commune.

Vous y retrouvez notamment les principales informations communales : écoles, espace jeunes, commerces, les infos pratiques telles que les coupures d'eau, d'électricité, les travaux sur route... Cette page pourra aussi être un relais pour les associations locales et les informations intercommunales.

Nous vous invitons donc à visiter, liker et partager la page :

Commune de Saint Jean la Poterie.

## PROGRAMME DE VOIRIE ET ÉLAGAGE

La commune, dans le cadre du marché commun avec 5 communes environnantes, poursuit son programme d'entretien de voirie.

Pour l'année 2021, l'accent est mis sur le programme d'élagage prévu à compter de novembre sur la presque totalité de la commune.

Cette opération (la dernière a été réalisée il y a près de 20 ans) permettra dans un premier temps d'assainir la chaussée et offrira de meilleures conditions pour un curage efficient l'année prochaine.



Le programme de point à temps est également renouvelé et sera mis en place avant l'été. Il permet, quant à lui, d'entretenir la chaussée et

d'éviter de multiples dégradations causées le plus souvent par les aléas climatiques.

## FÊTE DES LISES 2021

Malgré ces temps un peu compliqués, l'association Terre de Potiantes et tous les membres du comité d'organisation ont eu envie de rêver et de penser que tout ira mieux prochainement. L'association a donc décidé d'organiser une nouvelle Fête des Lises, les 25 et 26 septembre 2021. Toutes les personnes et associations intéressées par la mise en place de cette nouvelle édition seront les bienvenues. L'équipe organisatrice a besoin de toutes les bonnes volontés pour faire de cette fête une réussite. Si vous voulez être bénévoles, vous pouvez vous inscrire au Patiau, vous serez recontactés.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association par mail : fetesdeslises@gmail.com

Espérons que cette Fête des Lises sera, grâce tous, une aussi belle fête que les précédentes.



association  
**TERRE DE POTIANTES**



## ÉLABORATION D'UN PROGRAMME ESTIVAL

Malgré cette période troublée et incertaine, la Covid n'abat pas le moral de la municipalité qui n'hésite pas à programmer un été plein de surprises.

Un programme d'animations extérieures est en cours d'élaboration et arrivera dans vos boîtes aux lettres très prochainement.

Ces animations seront organisées, dans le respect des règles sanitaires, en fonction des dispositions gouvernementales du moment, et susceptibles d'évoluer, mais nous avons envie d'y croire... Alors encore un peu de patience, et la commune retrouvera sa joie de vivre grâce à l'enthousiasme de tous !

## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le dispositif « argent de poche », est destiné aux jeunes de 16 à 17 ans révolus. Ils devront effectuer des missions dites d'intérêt général en échange d'argent de poche.

Cette première expérience dans la vie active revêt un caractère éducatif et formateur pour les jeunes, tout en s'insérant dans une démarche citoyenne.

L'objectif de ce dispositif est :

- D'organiser des ateliers citoyens pour les 16-17 ans
- De permettre aux jeunes de se confronter au monde du travail
- De les responsabiliser
- De leur permettre de s'engager pour une mission d'intérêt général
- De valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes.



Les missions sont proposées pendant les vacances d'été et sont limitées à 5 demies-journées par jeune. En contrepartie, les jeunes recevront une indemnité d'un montant de 15 € par mission de trois heures réalisées soit 75€ pour 5 demies-journées de travail. Pour y participer, merci de venir retirer en mairie le dossier d'inscription et de le retourner pour le 28 mai au plus tard.

## LOCAL JEUNES



C'est avec une grande joie que les jeunes ont accueilli, samedi 14 mars, les bâtiments modulaires sur le terrain du service technique. Dès leur réception, toute l'équipe a procédé au nettoyage et au démontage des meubles. Après accord du permis de construire, les bâtiments iront rejoindre la rue de la faïencerie, où ils seront restaurés grâce à l'association Team Saint-Jean, une équipe de parents, l'équipe municipale et les bénévoles qui le souhaitent.

## C.C.A.S.

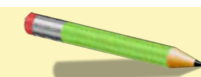
Une erreur de composition s'est malencontreusement glissée dans le bulletin municipal. Toutes nos excuses à Mme Danièle MOUNIER, dont le nom n'apparaissait pas dans la liste des membres du CCAS. Merci à elle et à l'ensemble des membres désignés pour leur présence et leur investissement au sein du CCAS.



Permanences en mairie, sur rdv à partir de 15h00, tous les derniers mardi de chaque mois. 1ère permanence le mardi 25 mai. S'adresser à l'accueil de la mairie.

## Projet Terre-Lieu

Le dernier des trois ateliers organisés pour compléter la réflexion autour des usages du futur Terre Lieu a eu lieu samedi 10 avril. Animés par une cheffe de projet de l'Agence d'attractivité, ces ateliers ont réuni différents acteurs de la commune (associations, particuliers, professionnels, bénévoles...), impliqués ou non dans la céramique. Ces rencontres ont permis dans un premier temps de partager les enjeux et priorités du projet puis différents parcours d'usagers ont été créés pour « tester » le futur équipement. Grâce à la méthode des « personas », des scénari d'usages ont permis de faire foisonner la production d'idées. Ce travail a été présenté à l'ensemble du conseil municipal fin avril. En fonction des idées qui ont émergé et des usages qui seront privilégiés, l'avant-projet sommaire du maître d'œuvre sera affiné avant le lancement des appels d'offres.)



## ÉCRIRE...LES ENFANTS PRENNENT LA PLUME

Nous partageons dans cette édition le travail de création poétique à la manière de Geneviève Rousseau, des élèves de l'école A à Z.

Nous n'avons pas pu insérer tous les écrits mais félicitons tous les enfants pour leur beau travail !

J'écris des mots rigolos  
J'écris sur mes leçons  
J'écris des groupes de mots  
De toute les façons  
**Écrire c'est lire**  
J'écris dans l'eau  
J'écris avec les oiseaux  
J'écris dans les airs  
J'écris pour plaire  
**Écrire c'est chanter**  
J'écris des jolies fleurs  
J'écris tous les bonheurs  
J'écris aussi des horreurs  
À toute heure  
**Écrire c'est courir**  
J'écris des bêtises  
J'écris dans les fontaines  
J'écris sur les instruments  
Des mots charmants.  
**Écrire c'est rire**

Alice Blot CE2

J'écris des mots joyeux  
J'écris des poésies  
J'écris des mots merveilleux  
Des choses pour ceux d'ici  
**Écrire c'est apprendre**  
J'écris le soleil  
J'écris le ciel  
J'invente les étoiles  
Et les bateaux à voiles  
**Écrire c'est imaginer**  
J'écris des chansons  
J'écris des histoires  
J'écris pour ceux qui liront  
Et pour voir  
**Écrire c'est penser**  
J'écris pour le lointain  
Ou pour ceux qui sont proches  
Pour ceux du futur  
Et pour ceux d'aujourd'hui  
**Écrire c'est inventer**

Raphaël Hallez CM1

J'écris la vie  
J'écris la mort  
J'écris juste pour vivre  
Des années en or  
**Écrire c'est vivre**  
J'écris pour l'univers  
J'écris pour la Terre  
J'écris des mots universels  
J'écris pour elle  
**Écrire c'est mourir**  
J'écris avec des flammes  
J'écris des mots qui enflamment  
J'écris des mots fanés  
J'écris pour aller dans les ombres  
de l'enfer  
**Écrire c'est regarder**  
J'écris ce beau paysage  
J'écris dans un virage  
J'écris comme dans un mirage  
Pour ce beau visage

Nathan Lollivier CM2



## Inscription Ecole de A à Z

Vous souhaitez inscrire votre enfant né en 2018 ou 2019, prenez rdv vous au 02.99.71.18.49 ou envoyer un mail à : ec.0561723u@ac-rennes.fr.



# CONSEIL MUNICIPAL

## CM du 21 janvier

- > Achat de bâtiments modulaires
- > Modification simplifiée du PLU - modalités de mise à disposition au public
- > Projet de logements en centre bourg - plan de financement
- > Redon Agglomération - convention de travaux et d'entretien du patrimoine

## CM du 18 février

- > Groupement de commandes voirie 2021 - convention
- > PLU - Modification de l'emplacement réservé n°1
- > Autorisation de dépôt de permis de construire
- > Modification du tableau des effectifs

## CM du 8 avril

- > Finances - présentation et approbation du compte de gestion 2020
- > Finances - présentation et approbation du compte administratif 2020
- > Finances - affectation du compte de résultats 2020
- > Finances - vote des taux 2021
- > Finances - approbation du budget primitif général
- > Urbanisme - modification simplifiée n°1 du PLU
- > Finances - Convention de partenariat LA FÉDÉ - participation annuelle des communes pour l'année 2021

## CM du 18 mars

- > Ressources humaines - renouvellement de la convention avec le CDG56 - mission inspection santé sécurité au travail
- > Ressources humaines - modification du tableau des emplois permanents
- > Finances - adhésion à l'association villes et villages fleuris du Morbihan - année 2021
- > Finances - adhésion à l'association E.P.V. (Energies Citoyennes en Pays de Vilaine) - année 2021
- > Foncier - acquisition d'une partie de la parcelle AM169 (Mr et Mme COGREL)
- > Voirie - lotissement "les bandes du gaffre" "le clos de la forêt" - rétrocession à titre gratuit de la voirie
- > Scolaire - participation financière à la scolarisation d'un enfant en classe ULIS à l'école Saint-Michel, Redon
- > Intercommunalité - Convention de prestation de services - gestion et mise à disposition d'un cartable numérique
- > Ressources humaines - renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion du Morbihan
- > Finances - Modification de la délibération des tarifs des services communaux

*\*Les comptes rendus de ces séances sont disponibles en mairie et consultables sur notre site sur internet.*

## Reconnaissez-vous ?



... Réponse dans la prochaine édition !!!

### Réponse de l'édition n°96 :

Cette photo, prise à l'ancien presbytère de la clôture, représente la fontaine de la cure. A l'intérieur, se trouve Saint-Joseph que l'on retrouve aujourd'hui perché sur l'un des murs de l'école privée.



# INFOS PRATIQUES

## Horaires mairie

**Lundi, mardi, jeudi :**

8h-12h / 15h-18h

**Mercredi :**

9h-12h / fermée l'après-midi

**Vendredi :**

8h-12h / 15h-17h30

**Téléphone :** 02 99 71 19 03

**Email :** [mairiestjeanpot@wanadoo.fr](mailto:mairiestjeanpot@wanadoo.fr)

## Horaires bibliothèque\*

**Mercredi :**

15h30-18h

**Samedi :**

10h30-12h00

\*Horaires susceptibles d'être modifiés  
fonction des conditions sanitaires

## Collecte des ordures ménagères et tri sélectif

Pour les ordures ménagères, vous pouvez présenter votre bac gris le mardi.

Les collectes des bacs jaunes s'effectueront :

**les vendredis 14 et 28 mai, 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet.**

## Contact ENEDIS

**Dépannage et sécurité :**

09 72 67 50 56

**Service clients et raccordement :**

09 70 83 19 70 (particuliers)

09 70 83 29 70 (professionnels)

**Appli :** Enedis à mes côtés

**Site internet :** [enedis.fr](http://enedis.fr)

Merci à toutes les associations communales et intercommunales, entreprises... souhaitant faire paraître des informations dans le prochain Echo Potian (prochaine parution prévue début juillet) d'envoyer leurs articles à l'adresse suivante :

[mairiestjeanpot@wanadoo.fr](mailto:mairiestjeanpot@wanadoo.fr)